

Rapport d'activités

mars 2024 - mars 2025

Par Martine Bourlier, secrétaire nationale

Encore une année bien remplie sur le plan syndical dans un contexte troublé.

Sur le plan international, un avenir de plus en plus incertain avec le dérèglement climatique et la guerre à nos portes et en France, cette année, nous avons eu des élections suite à la dissolution de l'Assemblée nationale et plusieurs changements de gouvernement.

Depuis plusieurs années, les rapports sur l'état de la psychiatrie se rajoutent les uns aux autres, la volonté d'améliorer la situation est rappelée sans changement dans la réalité, si ce n'est l'aggravation de la situation pour les patients, leurs familles et les professionnels que nous sommes.

Et avant de commencer ce rapport je voudrais évoquer le décès de Franck Chaumon en février qui avait fait partie de l'aventure du syndicat et été un des animateurs des séminaires de Pratiques de la folie.

Sur le plan du fonctionnement syndical, peu de changements au niveau du CN qui compte 14 conseillers nationaux dont Charles-Olivier Pons, président pour la deuxième année, 4 vice-présidents : Delphine Glachant, Pierre Paresys, Pascal Boissel et Pascale Beau. Philippe Gasser est toujours trésorier et Olivier Boitard trésorier adjoint, Martine Bourlier, secrétaire et Claire Gekiere, secrétaire adjointe. Cette année, le CN s'est réuni 9 fois (7 avril, 5 mai, 23 juin, 22 septembre, 20 octobre, 24 novembre, 15 décembre, 19 janvier et 23 février).

L'USP a diffusé 15 communiqués dont 2 appels à la grève (1^{er} octobre, 5 décembre), des communiqués avec d'autres organisations et syndicats et deux appels à voter aux élections professionnelles.

Une lettre a été envoyée au Conseil de l'Ordre des médecins le 24 octobre 2024 sans réponse jusqu'à aujourd'hui.

Nos liens et nos appartenances restent essentiels avec le SMG, avec la revue *Pratiques* à laquelle plusieurs membres de l'USP participent en écrivant des articles et qui a fait un numéro consacré aux assises du soin psychique, avec le SM, mais aussi avec ATTAC et avec le collectif des associations citoyennes.

Pierre Paresys participe aux réunions organisées par la Convergence nationale des collectifs de défense et développement des services publics et a participé à la journée sur la Sécurité sociale qui a eu lieu le 1^{er} février. L'USP a signé une pétition sur les restes à charge en avril 2024.

Dans le cadre du Tour de France de la santé, l'USP a participé avec d'autres organisations à la préparation d'une journée des droits de l'enfant qui s'est tenue le 20 novembre 2024 sous forme d'un procès, Pascale Rosenberg y a participé de façon active. Une journée d'action est prévue début avril.

L'USP participe aux travaux de la Coordination des comités de défense des maternités et hôpitaux de proximité, du collectif Notre santé en danger et du Réseau européen pour une santé mentale démocratique.

Plusieurs des membres du CN participent aux réunions de la CPH et d'APH et ont travaillé à la plateforme d'APH pour les élections professionnelles, Charles-Olivier Pons et Delphine Glachant étant en position éligible. Beaucoup d'électeurs n'ont pas pu voter, expliquant en partie les résultats très bas (17,54 de PHU, 14,88 de PH et 3,73 des non titulaires). APH a gagné aux élections professionnelles et son bureau a été renouvelé. Delphine Glachant a été élue au Conseil de discipline et Charles-Olivier Pons à la Commission nationale statutaire.

Delphine Glachant, Claire Gekiere, Pierre Paresys et Charles Olivier Pons participent aux réunions d'APH.

APH a mis à disposition des syndicats la composant un livret d'information sur les retraites en plus des informations disponibles sur son site.

Les négociations sur les astreintes ne progressent pas et le sujet de l'AME a fait l'objet de discussions. Plus récemment, la question qui est travaillée concerne les PADHUE et une rencontre d'APH avec la responsable de la santé auprès du Premier ministre devait avoir lieu et Delphine Glachant et Pierre Paresys ont participé au séminaire d'APH du 12 au 14 mars à la Baule.

Delphine Glachant et Pierre Paresys participent aux travaux de la Commission nationale de psychiatrie de loin en loin, mais ne sont pas allés à la restitution de ses travaux le 24 juin 2024 en expliquant les raisons de cette absence.

Delphine Glachant et Pascal Boissel sont membres du Conseil national professionnel de psychiatrie, mais ne participent pas aux réunions et aux travaux du CNPP. Ils ont participé à l'AG où a été acté le changement de président. Dorénavant, c'est Emmanuelle Corruble, professeure à l'AP-HP et cheffe de service en psychiatrie à Bicêtre, qui remplace Patrick Charbit. L'USP fait partie intégrante du CNPP et il paraît important que nous puissions être informés et avoir connaissance des sujets discutés, en particulier les commandes de l'HAS faites au CNPP concernant les recommandations de bonnes pratiques. Il semble que depuis le changement de présidence, nous recevions moins d'informations. Delphine Glachant a prévu de participer au groupe de travail sur la question des ratios de soignants e psychiatrie au sujet de laquelle le CNPP est interpellé.

Pascal Boissel a participé en octobre aux Journées de la SIP et Pierre Paresys a été invité au congrès du SM à Lille en novembre.

Faisant suite aux différentes rencontres en 2022 avec des représentants du ministère de la Santé après les actions des psychiatres publics, le 16 avril 2024 l'USP a été reçue avec les trois autres syndicats de psychiatres publics par des représentants du ministère de la Santé suite au changement de gouvernement.

Comme lors des précédentes rencontres, on a le sentiment de devoir répéter les mêmes constats devant des interlocuteurs qui semblent ne rien connaître au sujet et aux revendications portées par les syndicats. Les 4 syndicats ont réclamé d'être reçus par le ministre et d'avoir des réponses aux demandes faites lors des rencontres précédentes.

Depuis cette rencontre, il y a eu deux changements de gouvernement et de nouveaux interlocuteurs. L'USP avait proposé aux autres syndicats de demander une rencontre avec la nouvelle ministre en plus d'une demande de rencontre pour préciser les positions de l'USP. C'était avant la motion de censure qui a entraîné la chute de gouvernement Barnier.

Des conseillers nationaux ont participé aux journées de Saint-Alban sur « Obéir n'est pas soigner » qui ont beaucoup de succès auprès des jeunes.

Plusieurs conseillers nationaux de l'USP participent aux réunions du Printemps de la psychiatrie et ont assisté aux deuxièmes assises citoyennes du soin psychique les 24 et 25 mai 2024 qui ont fait l'objet d'un numéro de la revue *Pratiques*. Des représentants du Printemps participent à des rencontres avec des députés du NFP pour évoquer les difficultés de la psychiatrie, le PLFSS, les urgences, avec le projet d'un colloque sur la psychiatrie en mai à l'initiative des députés. Ces rencontres maintenant régulières se font de plus en plus avec des attachés parlementaires et de moins en moins avec des députés et ont été l'occasion de dire certains désaccords concernant les préconisations suite au rapport sur les urgences psychiatriques. Dans ce cadre, une carte interactive des lieux de résistance est en cours de finalisation.

Claire Gekiere participe aux réunions du CEDEP en tant que secrétaire du CEDEP. Le CEDEP souhaite poursuivre ses activités en terme d'organisation de webinaires et de journées et de sortir deux livres par an. Le CEDEP a organisé un webinaire sur les urgences le 16 avril 2024, et plusieurs livres sont parus ou en cours d'écriture. Le séminaire prévu à Lyon en novembre 2024 a été annulé faute de participants et a été remplacé par un webinaire le 3 décembre 2024 autour du livre de Christian Laval et de Guillaume Pégion *Souci écologique et santé mentale dans un monde troublé* et un autre webinaire a eu lieu le 18 mars sur les droits des patients.

Durant cette année plusieurs sujets nous ont occupés :

⇒ Delphine Glachant, Pierre Paresys et Charles-Olivier Pons ont participé à l'audition demandée par deux députées en charge d'un rapport concernant les urgences psychiatriques le 10 avril 2024 avec d'autres représentants syndicaux. Cette audition a permis d'évoquer les conséquences des appels à projets, la destruction du secteur, la nécessité de défendre la diversité des approches, le risque de transformer des lits d'hospitalisation en lits d'urgence, la fétichisation des solutions techniques, la généralisation des protocoles. Ils ont participé le 13 février au rendu des conclusions du rapport sur les urgences psychiatriques.

⇒ Charles-Olivier Pons est allé le 6 février à la réunion au Sénat sur la question de la prise en charge des délinquants sexuels.

⇒ Les recommandations de l'HAS concernant le TDA et la Ritaline®. Une recommandation n'est pas opposable d'où la lettre envoyée au Conseil de l'Ordre pour connaître son avis, sans réponse pour l'instant. En lien avec l'Appel des appels, il avait été envisagé de faire un recours concernant cette recommandation du fait que la nomination de personnalités à l'HAS s'est faite en l'absence d'un gouvernement légitime. L'USP a soutenu le projet d'un article sur le risque de mésusage de la Ritaline® (revue *Prescrire* et études canadiennes) et celui sur le projet d'une lettre à la ministre concernant les conflits d'intérêts dans les nominations au haut conseil aux TND en l'absence d'un gouvernement légitime, d'une dénonciation de la composition de la commission chargée de faire ces recommandations et d'un texte en direction des jeunes psychiatres avec des textes en préparation que nous sommes appelés à signer. Finalement, le recours contre la nomination ne s'est pas fait car hors délai et il est question d'une rencontre avec le délégué aux TND.

⇒ La situation à Gaza et en Cisjordanie a été évoquée lors de plusieurs CN. L'USP fait partie du réseau français pour la santé mentale en Palestine, par l'intermédiaire de Philippe Gasser, en lien avec Brooke Maddux qui tente de réactiver le réseau pour voir quelles sont les possibilités d'aide et avait le projet de renforcer un réseau francophone, créer un site. Depuis, des membres de l'USP ont adhéré personnellement à ce réseau francophone et il a été évoqué lors d'un CN que l'USP y adhère. Les sites Internet du réseau mondial et du réseau francophone permettent de s'informer. Dans ce cadre, une pétition « Pas d'enfants pour cible » a été diffusée. (Site : frpmhn.org).

⇒ Le projet de travail avec le SPH pour recenser les fermetures de lits et les autres restructurations (hôpital de jour, CATTP, CMP...) ne s'est pas concrétisé. Il était prévu de contacter la secrétaire d'APH pour savoir s'il était possible de se servir du listing d'APH. Mais la possibilité d'y travailler n'a pas avancé pour l'instant.

⇒ Suite au courrier des élus siégeant aux conseils de surveillance des CHS à la ministre sur l'état de la psychiatrie, celle-ci avait demandé qu'on lui fasse des propositions d'amélioration. L'USP a fait des propositions que nous avons adressées au SPH et Pierre Paresys s'est rendu disponible pour la visio du 2 décembre pour un échange à ce sujet.

Du fait du changement de gouvernement, la réunion avec la ministre et les élus des conseils de surveillance des CHS prévue le 12 décembre a été annulée. Il faudra voir quelle est la suite donnée aux 10 propositions que nous avons adressées au SPH.

⇒ En décembre, nous avons eu un échange en visio avec deux membres du SNP le secrétaire général Florent Simon et Aurélie Bazin psychologue à Saint-Denis de la Réunion. Le SNP est le seul syndicat professionnel des psychologues et ses positions sont proches des nôtres. Il est prévu d'autres réunions et l'USP a signé le communiqué commun « soins psychiques pour tous » avec 16 organisations.

⇒ L'USP qui avait été interpellée par un collectif de soutien aux travailleurs des ESAT réclamant pour ces travailleurs la reconnaissance des mêmes droits que les autres travailleurs a participé à plusieurs réunions. Claire Gekiere, qui s'est rendue à une rencontre le 27 mars, et Pascal Boissel,

qui s'est rendu à une autre réunion, sont en lien avec des membres de ce collectif. En février, Anne Michel a représenté l'USP à la conférence de presse du collectif qui s'est transformé en réunion en l'absence de la presse et une réunion a eu lieu en mars.

⇒ Durant cette année, l'USP a accompagné plusieurs adhérents dans leurs démarches pour faire reconnaître leurs droits et a soutenu un membre du CN attaqué au Conseil de l'Ordre par un employeur et a évoqué la possibilité de défendre une consœur du Rouvray. Et lors du dernier CN, il a été question de faire un communiqué en lien avec la situation de Mathieu Belhassen et les préconisations du CGLPL.

⇒ Plusieurs membres du CN ont été interviewés tout au long de cette année. **(IL FAUDRAIT VOIR AVEC C. O. PONS QUI DANS SON RAPPORT MORAL EN A PARLE POUR AVOIR LES CHIFFRES ET LE NOM DES JOURNAUX SI POSSIBLE)**

⇒ Sans oublier le rapport du Haut-commissariat au plan sur l'état des lieux de la psychiatrie et ses préconisations dont nous avons parlé et la proposition transpartisanne sur la psychiatrie et la santé mentale évoquée par le ministre de la Santé Yannick Neuder.